


LES DIALOGUES SUR LA SCIENCE OUVERTE



Résumé des tables rondes des intervenants
Février 2022



Bureau du conseiller
scientifique en chef du Canada



Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada
235, rue Queen
Ottawa, Ontario
K1A 0H5 Canada

science@canada.ca

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la Conseillère scientifique
en chef du Canada (2022)



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Pandémie de Covid-19 et Science Ouverte	6
Dialogues sur la Science Ouverte	6
Résumé des Dialogues sur la Science Ouverte avec les chercheurs	7
Accès libre aux publications	7
• Points d'entente	7
• Autres considérations	7
• Solutions suggérées	8
Données ouvertes	9
• Points d'entente	9
• Autres considérations	9
• Solutions suggérées	10
Résumé des dialogues sur la Science Ouverte avec les bailleurs de fonds	11
Contexte international	11
Contexte Canadien	12
• Points d'entente	13
• Autres considérations	13
• Solutions suggérées	13
Conclusion	14
Annexe A : Participants aux Dialogues sur la Science Ouverte	15

INTRODUCTION

Une mission clé de la recherche universitaire est de générer de nouvelles connaissances et de les diffuser. Depuis leur création à la suite de la révolution de l'impression, les revues scientifiques sont devenues le principal véhicule de diffusion des connaissances. De plus, dans certains domaines, les chercheurs diffusent les résultats de leurs travaux dans des livres et des monographies. Les personnes chargées du recrutement et de la promotion, ainsi que les comités d'octroi et d'attribution de prix s'appuient fortement sur les antécédents de publication dans leurs délibérations. Ils examinent le nombre de publications, le prestige de la revue ou de l'éditeur et l'impact de l'article, comme en témoigne la fréquence à laquelle il est cité ou utilisé par d'autres. Les données de recherche qui ne font pas partie de ces publications n'ont pas été diffusées à grande échelle par le passé, bien qu'il y ait des changements dans certaines disciplines grâce à la transformation numérique, à l'infrastructure de soutien et à la culture disciplinaire.

L'édition scientifique a toujours été faite par l'entremise de revues par abonnement, ce qui rend les résultats de recherche accessibles uniquement aux abonnés. L'utilisation généralisée d'Internet a permis de créer un nouveau modèle d'édition : les revues en libre accès. Le contenu d'une revue en libre accès est disponible gratuitement en ligne au moment de la publication et ce sont les auteurs, plutôt que les abonnés, qui assument les frais de publication. Certaines revues en libre accès sont devenues des revues de premier plan dans leurs disciplines. De nombreuses revues prestigieuses sont encore par abonnement aujourd'hui, bien qu'elles offrent de plus en plus aux auteurs la possibilité de payer les frais de publication pour rendre l'article librement accessible. À mesure que les revues par abonnement passaient au format en ligne, le contenu devenait disponible gratuitement seulement après une période d'embargo, qui peut varier d'un à trois ans. Les auteurs ont la possibilité de rendre une publication ou un imprimé préalable librement accessible en déposant une copie dans un répertoire ouvert.

La science ouverte¹ (aussi appelée « érudition ouverte » (*open scholarship*)) est la pratique qui consiste à rendre les intrants, les extrants et les processus scientifiques librement accessibles à tous, avec un minimum de restrictions. Les avantages de la science ouverte comprennent l'amélioration de l'accès aux connaissances, l'amélioration de la reproductibilité, la réduction du dédoublement des efforts, la création de possibilités d'impact et l'accélération du transfert des connaissances. La science ouverte a été reconnue comme un engagement dans le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert en 2016. L'année suivante, le poste de conseillère scientifique en chef du Canada a été créé avec le mandat de « donner son avis sur l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices visant à ce que les travaux scientifiques du gouvernement soient entièrement accessibles au public ». Dans le cadre du Plan d'action pour un gouvernement ouvert 2018-2020, le Canada s'est engagé à créer une Feuille de route pour la science ouverte. La Feuille de route a été publiée en février 2020 par la conseillère scientifique en chef du Canada et l'honorable Navdeep Bains, ancien ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Il énonce une vision, des principes et des recommandations visant à rendre les données scientifiques du gouvernement entièrement accessibles au public. Le Bureau de la conseillère scientifique en chef (BCSC) a fait progresser le dossier dans l'ensemble des organismes gouvernementaux et des ministères à vocation scientifique, qui ont depuis élaboré des plans d'action pour la science ouverte. Entre autres recommandations, la Feuille de route énonce la nécessité d'une approche cohérente de la science ouverte pour les activités scientifiques canadiennes financées par le gouvernement fédéral et suggère que les consultations avec les chercheurs universitaires constituent la première étape de ce processus (recommandation 9). Cette consultation a eu lieu en novembre 2021 et constitue le principal point de mire du présent document.

Compte tenu de la complémentarité entre la science ouverte et la sécurité de la recherche, M. Nipun Vats, sous-ministre adjoint à Innovation, Sciences et Développement économique Canada, a fait de brèves observations sur la sécurité de la recherche dans le cadre de la discussion sur les données ouvertes pendant les tables rondes avec les chercheurs.

[1] La science ouverte est « la pratique qui consiste à rendre les intrants, les résultats et les processus scientifiques librement accessibles à tous avec un minimum de restrictions. Les résultats de la recherche scientifique comprennent i) des articles et des publications scientifiques examinés par les pairs, ii) les données scientifiques et de recherche, iii) la contribution du public à la science et le dialogue à cet égard. La science ouverte est rendue possible par les personnes, la technologie et l'infrastructure. Elle se pratique dans le respect de la vie privée, de la sécurité, de l'éthique et de la protection appropriée de la propriété intellectuelle. » (Feuille de route pour la science ouverte, Févr. 2020)

PANDÉMIE DE COVID-19 ET SCIENCE OUVERTE

La pandémie de COVID-19 a démontré l'importance vitale de la science ouverte, le développement rapide des diagnostics et des vaccins ayant été rendu possible grâce à un accès immédiat et ouvert aux données de recherche et aux publications scientifiques. C'est le résultat du fait que la communauté de la recherche, les bailleurs de fonds de la recherche et les éditeurs ont convenu de diffuser ouvertement et sans délai toutes les données et les conclusions de la recherche sur la COVID-19. Les conseillers scientifiques en chef et leurs équivalents de 16 pays, dont le Canada, ont publié une Demande d'un accès libre aux publications sur la COVID-19 demandant à l'industrie de l'édition de rendre les publications sur la COVID-19 librement accessibles dans des formats lisibles par des personnes et des machines.

DIALOGUES SUR LA SCIENCE OUVERTE

Cinq dialogues sur la science ouverte ont été organisés par le BCSC en novembre 2021 dans le but de solliciter des approches pratiques et des suggestions sur la façon de réaliser la science ouverte et sécuritaire au Canada. Plus de 80 participants ont pris part aux dialogues, y compris des chercheurs canadiens de premier plan de divers groupes, disciplines, régions et étapes de carrière, ainsi que des représentants d'importants bailleurs de fonds nationaux et internationaux pour la recherche (annexe A). Les chercheurs ont été sélectionnés en fonction de leur importance dans leur domaine respectif et non de leurs réalisations ou positions antérieures en matière de science ouverte. Ce résumé des tables rondes des intervenants vise à capturer les opinions exprimées mais peut ne pas représenter l'avis de tous les participants.

RÉSUMÉ DES DIALOGUES SUR LA SCIENCE OUVERTE AVEC LES CHERCHEURS

Accès libre aux publications

Points d'entente

- L'édition en libre accès offre un accès indispensable à l'industrie, aux décideurs, aux petits établissements d'enseignement postsecondaire au Canada ou dans les pays en développement, et, de façon plus générale, au public. De plus, l'édition en libre accès confère un avantage de citation, et l'incapacité de le faire est un désavantage pour les chercheurs.
- Le processus pour rendre les publications librement accessibles est un élément clé pour améliorer la conformité aux politiques de libre accès.
- Les coûts associés à l'édition en général et à l'édition en libre accès en particulier doivent être abordés. Payés à même les subventions de recherche, les coûts sont jugés prohibitifs pour les chercheurs en début de carrière ainsi que pour de nombreux chercheurs, en particulier en sciences naturelles et physiques.
- Les connaissances sur les différentes façons de permettre le libre accès, ainsi que sur la façon d'évaluer la qualité des revues en libre accès varient selon les chercheurs et les stagiaires, et une campagne de sensibilisation serait bénéfique.

Autres considérations

- Les chercheurs en début de carrière ont besoin de soutien pour maximiser l'impact de leurs publications par l'édition en libre accès.
- Le système actuel d'évaluation de la recherche est un obstacle à la réalisation du libre accès, car il utilise comme paramètre le nombre de publications et le prestige des revues.
- Une exigence de libre accès peut être interprétée comme allant à l'encontre de l'autodétermination des Autochtones. Certains chercheurs autochtones veulent publier en libre accès pour mettre des publications à la disposition des collectivités, mais ils ont de la difficulté à se le permettre.

- Les bibliothèques universitaires canadiennes ont subi des compressions budgétaires, les petites bibliothèques universitaires étant les plus durement touchées, ce qui a entraîné l'élimination de plusieurs abonnements à des revues. Cela peut entraîner un accès inégal à la littérature savante pour les chercheurs et les éducateurs dans les petits établissements.
- La publication d'une monographie en libre accès demeure un défi pour des raisons techniques et financières.
- Le matériel protégé par le droit d'auteur peut souvent être inclus dans les articles portant sur les sciences humaines. Dans de tels cas, le montant des frais de publication dépendrait du nombre de lecteurs, ce qui est difficile à prévoir et à contrôler dans le cas de l'édition en libre accès.
- De nombreux chercheurs choisissent de déposer les prépublications dans un dépôt afin de diffuser rapidement leurs résultats de recherche de façon abordable.

Certains chercheurs ont fait remarquer que le public peut mal comprendre les prépublications. Dans le but d'accroître la mobilisation des connaissances, des résumés vulgarisés peuvent être envisagés.

Solutions suggérées

- À court terme, établir un fonds de libre accès qui couvrirait les frais de publication de façon équitable.
- À plus long terme, tenir des négociations collectives avec les grands éditeurs afin de faire baisser le prix de l'édition en libre accès ou de conclure des ententes de transformation rentables.
- Sensibiliser et orienter les chercheurs sur les différentes façons d'obtenir l'édition en libre accès et de reconnaître les revues prédatrices.

Données ouvertes

Points d'entente

- L'ouverture des données de recherche mène à une science améliorée en augmentant la reproductibilité, en démystifiant le processus de recherche, en renforçant la confiance dans l'élaboration de politiques fondées sur la science et en maximisant les investissements dans la recherche.
- Les données doivent être aussi ouvertes que possible et aussi fermées que nécessaire. Les types de données qui ne devraient pas être ouvertes par défaut comprennent les données sur les Autochtones, les données de santé et données personnelles pour lesquelles le consentement à l'utilisation secondaire n'a pas été fourni, les données pour la commercialisation, les données des partenaires de l'industrie et d'autres données sensibles ou confidentielles.
- La qualité des données et des métadonnées est considérée comme un problème. La production et la diffusion de données de grande qualité exigent de la formation, des ressources et des incitatifs.
- Les ensembles de données ne sont souvent pas interopérables. Il n'y a pas de ressources humaines ou financières consacrées au fonctionnement coordonné des ensembles de données.
- Les chercheurs ont souligné l'importance du partage de logiciels et de codes sources afin d'accroître la reproductibilité et de permettre la réutilisation des données, car souvent, les données ouvertes ne peuvent pas être analysées sans logiciel ouvert.
- L'accès à du matériel de recherche comme des échantillons est également important et nécessite une attention particulière.
- La sécurité de la recherche a été reconnue comme un facteur important. La science ouverte et la sécurité de la recherche ne sont pas des concepts mutuellement exclusifs, mais plutôt complémentaires.
- Des dépôts sûrs et sécurisés sont essentiels à la recherche canadienne ainsi qu'à l'obtention de données ouvertes.

Autres considérations

- Le système actuel d'évaluation de la recherche constitue un obstacle à l'atteinte des données ouvertes, car les contributions des chercheurs aux métadonnées, à la tenue des données et à l'interopérabilité des ensembles de données ne sont pas reconnues.

- Le manque de clarté des règles de gouvernance et de communication des données est un obstacle. Les principales questions portent sur la propriété (*Qui est propriétaire des données?*), la responsabilisation (*Qui paie pour maintenir les dépôts et assurer la qualité et l'interopérabilité des données? Qui est responsable si les données sont mal interprétées?*) et les récompenses (*Comment les générateurs de données sont-ils reconnus?*).
- Il faut renforcer la capacité de conservation sécuritaire et à long terme. Cela nécessite des ressources humaines et financières consacrées à la construction et à l'entretien de l'infrastructure nécessaire
- Une perspective éthique doit guider les politiques sur les données ouvertes, car elle peut introduire des inégalités aux niveaux local et mondial.
- Les principes CARE de gouvernance des données autochtones et les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations doivent être respectés et appliqués dans le traitement des données autochtones. Les données autochtones ne devraient pas être ouvertes par défaut; la collectivité devrait plutôt décider

s'il est approprié de rendre les données ouvertes (p. ex., dans le cas des données linguistiques, la collectivité veut que les données soient accessibles aux générations futures) ou fermées.

- Il faut trouver le juste équilibre entre la sécurité et l'ouverture, car on craint que la sécurité de la recherche ait une incidence négative sur la recherche et les collaborations. La stratégie de protection de la science doit être claire, cohérente et transparente, et comprendre une surveillance transparente et un examen des processus avec le cadre d'éthique et des droits de la personne en place.

Solutions suggérées

- Compte tenu des diverses catégories de données de recherche et d'observation, il n'existe pas de solution universelle pour les données ouvertes. Une analyse approfondie et d'autres consultations sont nécessaires pour élaborer des solutions pour divers types de données.
- Reconnaître et récompenser les contributions des chercheurs aux métadonnées, à la tenue des données et à l'interopérabilité des ensembles de données.
- Offrir des possibilités de formation aux chercheurs et aux stagiaires sur le stockage des données, la gestion des données, la gouvernance des données et la protection des renseignements personnels

RÉSUMÉ DES DIALOGUES SUR LA SCIENCE OUVERTE AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

Contexte international

Depuis la publication de la Feuille de route pour la science ouverte, le paysage international de la science ouverte a continué d'évoluer. Une étape majeure a été l'adoption à l'unanimité de la Recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte par les 193 États membres en novembre 2021. Toujours en 2021, la France a publié son Deuxième plan pour la science ouverte, qui fournit un plan cohérent et financé pour permettre à la recherche financée par les deniers publics (publications, données, code source et algorithmes) de devenir ouverte. L'UKRI, le bailleur national de fonds de la recherche et de l'innovation du Royaume-Uni, a mis à jour sa politique de libre accès, qui comprend un financement pour soutenir des articles de recherche en libre accès, ainsi que des négociations sur le libre accès. En Allemagne, Projekt DEAL, un consortium d'universités et de bibliothèques de recherche, a négocié directement avec les éditeurs et a conclu de grands accords transformateurs en 2020. D'autres pays (p. ex., les Pays-Bas, la Norvège et la Suisse) et des établissements de recherche (p. ex., le système de l'Université de la Californie) ont également négocié des accords transformateurs.²

Les tendances internationales en matière de publication en libre accès comprennent l'affichage de prépublications dans des dépôts ouverts, l'exigence d'un accès immédiat (c.-à-d. aucun embargo) dans les revues en libre accès ou transformatrices, le soutien financier pour les publications et la négociation avec les éditeurs pour réduire le coût.

[2] L'accord transformateur est un terme générique qui décrit les accords négociés entre les établissements et les éditeurs dans lesquels les anciennes dépenses d'abonnement sont réaffectées pour appuyer la publication en libre accès des auteurs des établissements négociateurs, transformant ainsi le modèle d'affaires qui sous-tend l'édition savante, passant graduellement et définitivement d'un modèle fondé sur l'accès par péage (abonnement) à un modèle où les éditeurs sont rémunérés à un prix équitable pour leurs services d'édition en libre accès. (ESAC).

D'autres tendances clés comprennent l'utilisation d'une optique d'équité lors de la conception de politiques de science ouverte, la refonte de l'évaluation de la recherche et l'accent mis sur l'habilitation des données ouvertes et des logiciels ouverts. Étant donné que l'industrie de l'édition étend sa portée à l'ensemble du cycle de vie de la recherche, de nombreux pays pairs élaborent des politiques sur les données ouvertes et les logiciels ouverts et mettent en place des infrastructures permettant de veiller à ce que les données demeurent du domaine public.

Contexte canadien

Au Canada, les organismes de bienfaisance de recherche ainsi que les bailleurs de fonds provinciaux et fédéraux ont divers ensembles de politiques de science ouverte (et certains n'en ont pas). En 2021, le Fonds de recherche du Québec, principal organisme de financement de la recherche du gouvernement du Québec, s'est joint à cOAlition S³ pour s'engager à mettre en œuvre le libre accès immédiat aux publications scientifiques d'ici mars 2023. La Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications (2015) s'applique aux publications découlant de la recherche financée par les organismes et exige qu'elles soient librement accessibles dans les 12 mois suivant leur publication (via une revue et/ou un dépôt en ligne). Les trois organismes n'ont pas de fonds dédié aux coûts associés à la publication en libre accès, mais les organismes considèrent ces coûts comme des dépenses de subvention admissibles. Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance directement des revues canadiennes en sciences humaines en libre accès par le biais du programme d'aide aux revues savantes. En cas de non-conformité, les organismes peuvent prendre des mesures d'exécution/exercer un recours conformément au Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche.

[3] cOAlition S est un groupe d'organismes de financement de la recherche qui appuient le Plan S, une initiative visant à réaliser le libre accès complet et immédiat aux publications de recherche.

Points d'entente

- Le Canada n'est pas un chef de file international en matière de science ouverte, mais il pourrait rattraper son retard si des mesures sont prises maintenant.
- Les bailleurs de fonds canadiens (fondations, bailleurs de fonds fédéraux et provinciaux) ont divers ensembles de politiques de science ouverte, mais sont ouverts à l'harmonisation de leurs politiques.
- Les paramètres de l'évaluation de la recherche doivent être examinés en parallèle avec l'évolution des tendances en matière de diffusion et d'application des connaissances. Cela exige une coopération entre les établissements, les bailleurs de fonds et le milieu de la recherche.
- Les évaluations actuelles et les classements internationaux des universités sont fondés en partie sur le nombre de publications et leur pourcentage de revues de premier plan (souvent pas en libre accès). Cela doit être examiné dans le contexte de la science ouverte.

Solutions suggérées

Autres considérations

- Faire de la publication en libre accès une option facile et attrayante pour les chercheurs est la clé d'une adoption réussie de la science ouverte.
- La science est une entreprise mondiale, et le Canada doit coordonner ses efforts avec ses partenaires internationaux (y compris dans son approche du libre accès et de l'évaluation de la recherche).
- Il est possible d'harmoniser les politiques de science ouverte entre les bailleurs de fonds de la recherche au Canada, en tenant compte de l'évolution du contexte international.
- On s'inquiète de la façon dont le libre accès immédiat pourrait avoir une incidence financière sur certaines sociétés scientifiques et savantes qui publient elles-mêmes des revues scientifiques. Il existe des modèles pour atténuer ces répercussions.

CONCLUSION

Les participants au dialogue sur la science ouverte ont appuyé la notion de science ouverte, mais ont soulevé d'importants défis pratiques et logistiques pour l'atteindre. Ils ont également proposé des solutions, notamment dans le domaine du libre accès aux publications. Les chercheurs ont réitéré leur appui à la Feuille de route pour la science ouverte et à une approche cohérente pour rendre la recherche financée par le secteur public au Canada ouvertement accessible. La raison d'être de l'harmonisation nationale et internationale a été soulignée puisque de nombreux projets bénéficient de multiples collaborations et financements nationaux et internationaux.

L'importance de la sécurité de la recherche a été reconnue par les participants qui bénéficieraient d'un meilleur soutien institutionnel pour protéger leurs données de recherche. La gestion et l'intendance des données, ainsi que les autres éléments de la science ouverte – les données et les outils – nécessitent une attention, une consultation et un soutien supplémentaires.

On s'entend pour dire que le leadership national est nécessaire, et le milieu de la recherche a encouragé la conseillère scientifique en chef à continuer d'explorer des façons de faciliter et de permettre l'adoption de la science ouverte. Le fait de rendre la recherche canadienne plus accessible améliorera sa visibilité et sa compétitivité sur la scène internationale, ce qui attirera des talents et des investissements en recherche au pays. Cela aidera également les chercheurs en début de carrière et ceux qui travaillent dans de petits établissements qui ont moins de soutien pour la diffusion des connaissances. Il est important de souligner que le fait de faire avancer la science ouverte rendra la recherche financée par le gouvernement fédéral ouverte au public, y compris aux innovateurs et aux décideurs, en temps opportun, ce qui maximisera le rendement du capital investi, comme l'illustre la pandémie de COVID-19.

ANNEXE A

Participants aux dialogues sur la Science Ouverte

Coprésidents

Mona Nemer, Conseillère scientifique en chef du Canada

David Castle, Chercheur en résidence, Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada

Dialogues sur la science ouverte avec les chercheurs canadiens

Chercheurs canadiens

Tracie Afifi, Collège de médecine Max Rady, Université du Manitoba

Alán Aspuru-Guzik, Département de chimie, Université de Toronto

Jennifer Bain, L'École des arts de la scène Fountain., Université Dalhousie

Cecilia Benoit, Institut canadien de recherche sur les toxicomanies et Département de sociologie, Université de Victoria

Yves Bergeron, Institut de recherche sur les forêts, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Marie-Eve Boulanger, Département de physique, Université de Sherbrooke

Susan Brown, École d'anglais et d'études théâtrales, Université de Guelph

Jillian Buriak, Département de chimie, Université de l'Alberta

Stephanie Carvin, École des affaires internationales Norman Paterson, Université Carleton

William Cheung, Institut des océans et des pêches, Université de la Colombie-Britannique

Wendy Hui Kyong Chun, École de communication, Université Simon Fraser

Jennifer Clapp, École d'environnement, de ressources et de durabilité, Université de Waterloo

Leah Cowen, Département de génétique moléculaire, Université de Toronto

Ashlee Cunsolo, École d'études arctiques et subarctiques, Campus du Labrador de l'Université Memorial

Jeff Dahn, Département de physique et des sciences atmosphériques, Université Dalhousie

Rozita Dara, École d'informatique, Université de Guelph

Jeremy de Beer, Faculté de droit, Université d'Ottawa

Connie Eaves, Département de génétique médicale et École de génie biomédical, Université de la Colombie-Britannique

Elizabeth Edwards, Département de génie chimique et de chimie appliquée, Université de Toronto

Alan Evans, Département de neurologie et de neurochirurgie, Université McGill

Yves Frenette, Département des sciences humaines et sociales, Université de Saint-Boniface

Chantal Guillemette, Faculté de pharmacie, Université Laval

Landon Getz, Département de microbiologie et d'immunologie, Université Dalhousie

Marianne Ignace, Département de linguistique, Université Simon Fraser

Vincent Larivière, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal

Julie LaRoche, Département de biologie, Université Dalhousie

Audrey Laventure, Département de chimie, Université de Montréal

Anita Layton, Département de mathématiques appliquées, Université de Waterloo

Mathieu Maheu-Giroux, Centre sur la dynamique des populations, Université McGill

Ian Milligan, Département d'histoire, Université de Waterloo

Sylvain Moineau, Département de biochimie, microbiologie et bio-informatique, Université Laval

Taylor Morisseau, Département de pharmacologie et de thérapeutique, Université du Manitoba

Nitika Pant Pai, Département de médecine, Université McGill

Guillaume Paré, Département de pathologie et de médecine moléculaire, Université McMaster

Fanie Pelletier, Département de biologie, Université de Sherbrooke

James Pinfold, Faculté des sciences - Physique, Université de l'Alberta

Joelle Pineau, École d'informatique, Université McGill

Farah Kaiser, Evidence for Democracy

John Smol, Département de biologie, Université Queen's

Gregory Steinberg, Département de médecine, Université McMaster
Laurent Turcot, Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Trois-Rivières

Danielle Way, Département de biologie, Université de Western Ontario

Salim Yusuf, Institut de recherche sur la santé des populations, Université McMaster, Hamilton Health Sciences

Présentateur

Nipun Vats, sous-ministre adjoint, Secteur des sciences et de la recherche, Innovation, science et développement économique (ISDE)

Observateurs

Suzanne Board, directrice adjointe, Division de la stratégie et du rendement organisationnels, Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

Alison Bourgon, directrice générale, Direction de la politique scientifique, Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

Leigh-Ann Butler, analyste des politiques, Politiques et relations gouvernementales, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

Shannon Cobb, conseillère principale, Politiques scientifiques – Stratégies de mobilisation des connaissances, IRSC

Amanda Crupi, gestionnaire, Politique scientifique, IRSC

Marc Fortin, vice-président des partenariats de recherche, CRSNG

Ted Hewitt, président, CRSH

Matthew Lucas, directeur général de la Division de la stratégie et du rendement organisationnels, CRSH

Kori St-Cyr, directrice, Politique et relations gouvernementales, CRSNG

Dialogue sur la science ouverte avec des leaders internationaux de la science ouverte

Participants internationaux

Claudia Maria Bauzer Medeiros, Programme de recherche sur l'eScience et la science des données, FAPESP, Brésil

Patrick Furrer, Coordinateur - Programme national sur la science ouverte, SwissUniversities, Suisse (anciennement)

Konstantinos Glinos, Chef d'unité pour la science ouverte, DG RTD, Commission européenne, UE

Angela Holzer, Directrice du programme, Services de bibliothèque scientifique et systèmes d'information, Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG), Allemagne

Lyric Jorgenson, directeur associé par intérim pour la politique scientifique et directeur par intérim de l'Office of Science Policy, NIH, États-Unis

Robert Kiley, Chef de la stratégie, cOAlition S

Ritsuko Nakajima, Directeur, Département de l'infrastructure de l'information, Japan Science and Technology Agency (JST), Japon

Yasushi Ogasaka, Directeur, Département de la R&D pour la création du futur Japan Science and Technology Agency (JST), Japon

Manish Parashar, Directeur, Office of Advanced Cyberinfrastructure, National Science Foundation (NSF), États-Unis

Alain Schuhl, Directeur de la recherche, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), France

Jerry Sheehan, Directeur adjoint pour l'intégrité scientifique et l'accès aux données, Maison Blanche OSTP, États-Unis

David Sweeney, président exécutif de Research England, UK Research and Innovation (UKRI), Royaume-Uni

Dario Taraborelli, responsable du programme scientifique, La science ouverte, Chan Zuckerberg Initiative (CZI), États-Unis

Participants canadiens

Tammy Clifford, vice-présidente à la recherche - Systèmes de santé apprenants, IRSC

Danika Goosney, vice-présidente, Direction des subventions de recherche et bourses, CRSNG

Valérie La Traverse, vice-présidente, Affaires générales, CRSH

Sinead Tuite, Directrice principale, Secteur des sciences et de la recherche, ISDE

Dialogue sur la science ouverte avec les bailleurs de fonds canadiens

Alejandro Adem, président, CRSNG

Rob Annan, président et chef de la direction, Génome Canada

Alan Bernstein, président et chef de la direction, CIFAR

Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques, Fonds de recherche du Québec (FRQ)

Rollie Dykstra, vice-président exécutif, Impact, Alberta Innovates

Naser Faruqi, directeur de programme, Éducation et science, Centre de recherches pour le développement international

William Ghali, vice-président à la recherche, Université de Calgary

Mary Elizabeth Harriman, directrice, Recherche et partenariats, Heart and Stroke Foundation

John Hepburn, PDG et directeur scientifique, Mitacs

Ted Hewitt, président, CRSH

Chonnetia Jones, vice-présidente de la recherche, Michael Smith Health Research BC

Laura Kilcrease, PDG, Alberta Innovates

Mark Leggott, Directeur des relations internationales, Digital Research Alliance of Canada

Stefan Leslie, PDG, Research Nova Scotia

Mohamad Nasser-Eddine, directeur, Programmes, Fondation canadienne pour l'innovation

Guy Rouleau, directeur, Neuro

Iain Stewart, président, Conseil national de recherches du Canada

Sinead Tuite, Directrice principale, Secteur de la science et de la recherche, ISDE

Sarah Viehbeck, vice-présidente associée, Recherche - Intégration des données probantes, IRSC

James Woodgett, président et directeur scientifique, Institut de recherche Terry Fox (IRTF)

Personnel

Alexandre Bourque-Viens, Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada

Masha Cemma, Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada